

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 24  
Votants 26  
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20240325-DCM\_2024\_03\_25A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

**L'an deux mille vingt quatre**

Le : 25 mars

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY**  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian SOULIER, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 mars 2024

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX  
Maryse RODRIGUEZ, Jean-Paul FERRE, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE,  
Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie  
FERNANDEZ, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Marine TOINON,  
Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Marie-Laure JACQUEMOND,  
Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE

ABSENTS : Nathalie CHARLES, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD,

POUVOIRS : Nathalie CHARLES à Gérard DI FRUSCIA, Angelo MANIERI à Véronique  
GENEVRIER.

SECRETAIRE : Françoise BUSALLI.

Délibération n°2024 03 25A

**OBJET : COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES – DESIGNATION  
DES REPRESENTANTS.**

Vu la loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 portant réforme de la gestion des  
listes électorales afin de faciliter la participation de tous les citoyens à la  
vie électorale en instituant un répertoire électoral unique (REU) géré par  
l'INSEE et duquel seront extraites les listes électorales avant chaque  
scrutin,

Conformément à l'article L19 du nouveau code électoral, dans les  
communes de 1000 habitants et plus dans lesquelles trois listes ont obtenu  
des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la  
commission est composée de cinq conseillers municipaux (3 conseillers  
municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de  
sièges, 1 conseiller municipal appartenant à la seconde liste et 1 conseiller  
municipal appartenant à la troisième liste).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner les membres suivants :**

**Titulaires**

*Avec vous St Romain*

Yvette VERNIERE  
Françoise BUSALLI  
Guylaine FAYOLLE

*Passion Commune*

Martine MEILLIER

*Solidaires dans la diversité et  
pour l'environnement*

Marjorie COMBE

**Suppléants**

Christine FELIX  
Cyrille GENEVRIER  
Nathalie FERNANDEZ

André GACHET

Sébastien DE ARAUJO

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 28 mars 2024  
Le Maire, Christian SOULIER



La Secrétaire de séance,  
Françoise BUSALLI



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le : 02/04/2024  
Publié ou Notifié  
le : 02/04/2024